

BILAN D'ACTIVITE 2008 DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Validé par la C.L.E. du 3 février 2009

Conseil Général
de la Haute-Loire

Direction de l'Espace rural
et du Développement local

Service Environnement
Tél : 04 71 07 43 50
Fax : 04 71 07 43 52
Courriel
serviceenvironnement@cg43.fr

Affaire suivie par : Valérie BADIOU

A. MODALITÉ D'ÉLABORATION ET CONTENUE DU BILAN D'ACTIVITÉ

L'article 15 du règlement intérieur de la Commission Locale de l'Eau du S.A.G.E. Loire amont adopté le 11 février 2005 précise :

« La C.L.E. établit un rapport annuel sur ses travaux et orientations et sur les résultats et perspectives de la gestion des eaux dans le ou les sous-bassins de sa compétence.

Ce rapport, transmis aux membres de la C.L.E. et à leurs suppléants au moins 10 jours avant la séance qui l'examinera, est adopté en séance plénière. Il est transmis obligatoirement au Préfet coordonnateur de bassin, aux Préfets des quatre départements concernés (Haute-Loire, Ardèche, Loire et Puy de Dôme) et au Comité de Bassin Loire Bretagne».

Le présent bilan d'activité est **établi pour l'année 2008**.

B. ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA PROCÉDURE

Dans le courant de l'année 2006, un important travail d'état des lieux / diagnostic a été réalisé en interne, travail accompagné d'un premier contact avec le grand public du territoire, grâce notamment à l'appui du groupement Geyser – CPIE chargé de la médiation de la démarche.

L'année 2007 a été consacrée à la finalisation de ce travail **d'état des lieux diagnostic** et à son **porté à connaissance du travail** (cellule d'appui technique, bureau, Commission locale de l'Eau du S.A.G.E. Loire amont).

L'état des lieux du territoire a ainsi été validé lors de la Commission Locale de l'Eau qui s'est réunie le 7 janvier 2008.

Le diagnostic et le travail de Geyser et du CPIE ont permis de définir quatre thématiques principales du S.A.G.E., à savoir les ouvrages hydro-électriques et les micro-centrales, la gestion quantitative et le partage de la ressource, la diminution des pollutions et la protection et l'amélioration de la qualité des milieux.

Quatre groupes de travail ont été mis en place sur ces thématiques dans le courant du premier semestre 2008. Dans un premier temps, un important travail a été conduit pour la construction d'une vision commune, la définition des études complémentaires et des actions pilotes qui ont la particularité d'intégrer un volet participatif pour impliquer d'avantage divers acteurs du territoire à la démarche. Les objectifs des études complémentaires et des actions pilotes sont d'approfondir les connaissances pour les thématiques le nécessitant, d'accompagner les groupes de travail dans leur vision prospective (scénario tendanciel) et de proposer et d'évaluer des pistes d'amélioration (définition de plusieurs scénarios).

En parallèle il est prévu de développer des actions de communication, et un groupe de travail a élaboré plusieurs propositions sur ce thème mi 2008.

La fin 2008 a été consacrée à la réalisation des cahiers des charges des différentes études complémentaires, actions pilotes et de communication envisagées. D'importantes réflexions ont été menées sur le choix des maîtres d'ouvrage des différentes opérations, ainsi que leur financement.

Après une phase de validation par la Commission Locale de l'Eau, l'année 2009 verra le lancement des études complémentaires et des actions pilotes ainsi que la mise en place d'actions de communication, sensibilisation auprès de différents publics, et notamment un retour auprès du grand public associé au démarrage du processus.

C. LIENS INTER – SAGE

La Commission Inter-S.A.G.E. Loire amont - Ardèche, commission qui a été créée spécialement compte tenu de la forte imbrication entre les deux démarches de par l'existence du complexe hydro-électrique de Montpezat sur le haut-bassin de la Loire, devrait se réunir début 2009.

La commission inter-**S.A.G.E. Lignon du Velay, Loire en Rhône Alpes et Loire amont**, pour aborder les sujets complexes impactant les trois bassins versants (alimentation en eau potable, gestion des ouvrages hydroélectriques ...), devrait être mise en place prochainement.

A noter que des échanges réguliers ont eu lieu entre les animateurs des différentes démarches, et que les membres du groupe de travail 3 ont été invités à participer à une rencontre organisée dans le cadre du S.A.G.E. Loire en Rhône Alpes sur la thématique d'eutrophisation.

D. INFORMATION / COMMUNICATION / CONSULTATION

Comme cela a été précisé dans le chapitre sur l'état d'avancement de la procédure, un groupe de travail communication s'est réuni au premier semestre 2008.

Parmi les différentes actions envisagées, l'année 2008 a vu le lancement du marché pour la conception d'un bulletin d'information (à destination de l'ensemble des foyers du territoire Loire amont) et d'une identité graphique.

E. RÉUNIONS

Le tableau ci-après présente les réunions qui se sont déroulées en 2008 dans le cadre de l'élaboration du S.A.G.E. Loire amont :

Commission	Date
C.L.E.	7 janvier 2008
Bureau	12 décembre 2008
GT 1 – première rencontre	11 février 2008
GT 1 - deuxième rencontre, avec sortie terrain.	28 février 2008
GT 1 – troisième rencontre, avec sortie terrain.	22 avril 2008
GT 1 – quatrième rencontre	24 juin 2008
GT 2 – première rencontre	11 février 2008

GT 2 - deuxième rencontre, avec sortie terrain.	21 mars 2008
GT 2 – troisième rencontre	25 juin 2008
GT 3 – première rencontre	12 février 2008
GT 3 - deuxième rencontre, avec sortie terrain.	10 avril 2008
GT 3 – rencontre technique	19 juin 2008
GT 3 – troisième rencontre	25 juin 2008
GT 4 – première rencontre	12 février 2008
GT 4 - deuxième rencontre, avec sortie terrain.	29 février 2008
GT 4 – troisième rencontre, avec sortie terrain.	23 mai 2008
GT 4 – quatrième rencontre	8 juillet 2008
GT Communication	21 avril 2008

F. MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Le tableau ci après récapitule les moyens humains et financiers dévolus à l'élaboration du S.A.G.E. Loire amont pour l'année 2008.

En fonctionnement :

		2008
Fonctionnement	Moyens humains	Frais de personnel et de fonctionnement pour : - un ingénieur (32 ETP) - une secrétaire (25 ETP)
	Dépenses correspondantes	26 000 €
	Recettes correspondantes (de l'AELB)	13 000 € (50 %)

En italique, les données basées sur du prévisionnel

En investissement, les dépenses se sont élevées en 2008 à :

- 19 531 € pour les missions conduites dans le cadre du marché d'accompagnement du processus de négociation et de médiation (recettes de 11 718.80 € (60 %) de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne).

G. Divers

Une nouvelle composition de la C.L.E. a été arrêtée par arrêté inter préfectoral n°2008-36 portant modification de la composition de la Commission Locale de l'Eau Du S.A.G.E Loire amont.

**Rapport d'activités de la Commission Locale de l'Eau
Année 2008
Validé par la Commission Locale de l'Eau le 3 février 2009**